# **Édition Janvier 2022**

Valable à partir du 03/01/2022

# ebuse



# à la demande

Alleins, Aurons, Cazan, Charleval, Eyguières, La Barben, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Pont Royal, Salon-de-Provence, Vernègues, Sénas, Val de Sibourg.

# **Zone SALON**

NOUVEAU NUMÉRO DE RÉSERVATION

04 42 46 06 66





lebus lebus lecar levélo l'abrivélo leparking-relais larecharge lebus



# Édito

# CE SERVICE FONCTIONNE SUR 15 COMMUNES DU RÉSEAU SALON ETANG CÔTE BLEUE

- Alleins
- La Barben
- Pont Royal

- Aurons
- Lamanon
- Salon-de-Provence

- Cazan
- Lançon-Provence
- Sénas

- Charleval
- Mallemort
- Val de Sibourg

- Eyguières
- Pélissanne
- Vernègues



Ce mémo lebus 

à la demande vous permet de connaître en détails le fonctionnement et les communes desservies par ce service.

Attention, pour réserver par téléphone, les numéros changent. Le <u>fi 880 778 599</u> et le <u>fi4 90 56 50 98</u> n'existent plus.

Ils sont remplacés par le 04 42 46 06 66 dès le 3 janvier, du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 et par le 0 800 713 137\* les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h et de 13h à 18h.

\* Le 0 800 713 137 ne prend pas les réservations lebus à la demande ou lebus+ à la demande.

Vous avez des questions, connectez-vous sur internet www.SalonEtangCotebleue.fr

# Sommaire

**UNE IDENTIFICATION SIMPLE** 



**COMMENT CA MARCHE?** 



**TARIFS** 



**RELAIS MOBILITÉ** 

11

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE RÉSERVÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



NOUVEAU

I<mark>l fonctionne de 6h30 à 20h</mark> au lieu de 7h30 à 19h30

Les Personnes à Mobilité Réduite disposent d'un service lebus à la demande d'adresse à adresse dédié à leurs déplacements du lundi au samedi de 6h30-20h00, sur réservation dans un délai de 2 heures minimum avant le déplacement prévu.

## Le service est soumis à des conditions spécifiques d'accès :

- Il est réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %, ou d'une carte de stationnement pour personnes handicapées, ou d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec les mentions Invalidité et/ou Stationnement, ou d'un certificat médical d'invalidité attestant d'une invalidité temporaire correspondante à un taux minimum de 80 % avec mention de la durée de l'invalidité, éventuellement accompagnées d'une personne chargée de les aider dans leur déplacement dotée d'un titre de transport valide gratuit uniquement sur lebus 🕩 à la demande.
- Il permet d'effectuer un trajet de trottoir à trottoir (ce qui implique au voyageur d'attendre lebus a la demande sur la voie publique de manière à voir arriver le véhicule et qu'il n'y a pas de prise en charge au domicile), dans le périmètre constitué des communes desservies par les services réguliers.
- Il est réalisé avec des véhicules adaptés au transport de personnes invalides, comportant notamment des places pour fauteuils roulants manuels et électriques

Une Commission mise en place par La Métropole Aix Marseille Réseau -Salon Etang Côte Bleue se réunira périodiquement afin de définir la liste de personnes ayant accès au service.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : www.SalonEtangCotebleue.fr

# Une identification simple!



# Des véhicules spécifiques accessibles aux personnes à mobilité réduite

Ce logo, visible de loin et facile à repérer :



vous permet d'identifier

les véhicules du service



CAPACITÉ: 5 personnes et 1 fauteuil.



CAPACITÉ: 5 personnes et 1 fauteuil.



# Comment ça marche?

le**bus 🕀 à la demande** est un service de Transport dédié aux Personnes à Mobilité Réduite (TAD PMR).

Ce service est réservé à des personnes ayant des difficultés de mobilité et est soumis à des conditions spécifiques d'accès (voir page 3).

NOUVEAU Ce service fonctionne du lundi au samedi de 6h30-20h00.



Il ne fonctionne pas les dimanches ni les jours fériés. Les déplacements se font d'adresse à adresse. Ce n'est pas un taxi.

# • COMMENT S'INSCRIRE À CE SERVICE ?

- Les personnes désirant accéder au service devront remplir un dossier de demande d'accès au service lebus 🕀 à la demande, disponible sur les sites internet du réseau de Salon Etang Côte Bleue www.SalonEtangCoteBleue.fr et www.lepilote.com ou sur demande par téléphone à la Métropole Aix-Marseille Provence au 04 42 46 06 66.
- Le dossier dûment rempli devra être transmis par le demandeur, directement au 04 42 46 06 66, la Métropole Aix-Marseille Provence : Réseau Salon Etang Côte Bleue. Rond-Point de Pierre Plantée - Centre Urbain - BP 80072 - 13742 VITROLLES Cedex. Le dossier devra être accompagné des pièces justificatives mentionnées dans le dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
- Les dossiers de demande seront soumis à l'avis de la Commission d'accès. au service. La liste des demandeurs dont la candidature a été validée sera transmise à la centrale de réservation. Les demandeurs seront informés par courrier de la validation ou non de leur candidature. À réception du courrier d'acceptation, l'usager pourra effectuer ses demandes de réservation auprès de la centrale de réservation lebus 🕀 à la demande .

La durée d'accès à ce service est de deux ans et votre demande sera à renouveler par la suite

# COMMENT RÉSERVER ?



Par téléphone de 6h30 à 20h30, du lundi au samedi.

04.42.46.06.66

Le numéro 0 800 77 05 99 n'existe plus.

Lors de la réservation, il est impératif pour le bon fonctionnement du servic	œ,
de préciser pour l'aller et le retour :	

Son	nnm	ρţ	nrénom	
JUIL	HUHH	Cι	DICHUIII	

	La date	l'houro	nt Inc	linuv da	montóo	nt docc	nntn
	1 8 11811	T HEIRE	PI 1PS	HEHLX HE	11110111122	PI HPSH	211111

- La présence ou non d'un accompagnateur, d'un chien d'assistance muni de sa carte d'identification et de son harnais,
- Un numéro de téléphone permettant de joindre la personne en cas d'incident sur le service.
- Toute autre précision utile.

## PRATIQUE!

• Pour un déplacement ponctuel (aller et/ou retour) :

Appelez minimum 2h avant l'heure souhaitée.

• Pour les déplacements réguliers, réservez 1 seule fois

(pour plusieurs jours, une semaine ou un mois). Les réservations trimestrielles doivent être programmées 15 jours avant le début de la réservation.

Communiquez-nous l'heure à laquelle vous souhaitez voyager avec lebus à la demande, selon les disponibilités un horaire vous sera proposé.

### • COMMENT VOYAGER ?

Présentez-vous 3 minutes avant votre rendez-vous.

Le conducteur a entre -5 et +5 minutes pour venir vous récupérer à l'arrêt de réservation.

Si celui-ci arrive 5 minutes en avance, il est dans l'obligation de vous attendre jusqu'à l'heure prévue de votre réservation.

Lorsque le minibus arrive, indiquez votre nom au conducteur.

En cas de correspondance avec une arrivée de train ou de ligne régulière, l'usager doit prévoir une marge de sécurité de 15 minutes.

Afin de ne pas prendre de retard pour les réservations suivantes, nous vous informons que le conducteur ne pourra pas vous attendre.

# Comment ça marche? suite

## COMMENT ANNULER ?

Il est important d'annuler votre rendez-vous au :



04.42.46.06.66

#### Au minimum 2 heures avant.

Cela permet d'éviter que le minibus ne se déplace inutilement et libère le service pour les autres voyageurs.

- L'annulation ou la modification d'une course doit être effectuée le plus tôt possible et au plus tard deux heures avant le déplacement. Si le voyageur prévient la centrale de réservation, au minimum 2 heures avant le déplacement, celle-ci informe le conducteur et indique au voyageur, dans le cas d'une demande de modification, si la course peut être adaptée. La possibilité de modifier la course n'est pas garantie.
- Si le voyageur est en retard, le conducteur est autorisé à attendre 5 minutes après l'horaire défini. Passé ce délai, le conducteur devra poursuivre sa tournée et la réservation sera considérée comme non suivie d'effet et donc annulée hors délais. Le voyageur devra assurer son déplacement par ses propres moyens et ne pourra pas considérer le service comme défaillant.
- Tous les retards de plus de 5 minutes ou annulations hors délais seront répertoriés par la centrale de réservation sur signalement des conducteurs et les abus sanctionnés.

## **ATTENTION**



Si vous ne prévenez pas de votre annulation : la course de retour sera automatiquement annulée.

Si vous avez une réservation pour plusieurs jours, pour une période donnée ou un trimestre, au bout de 2 absences, les réservations suivantes seront annulées et aucune autre nouvelle réservation ne sera acceptée par le service de réservation.

## JE VOYAGE AVEC MON ACCOMPAGNATEUR :

- Toute personne handicapée est autorisée à voyager avec une personne de son choix, sous réserve que l'accompagnant monte et descende aux mêmes endroits que l'avant droit.
- Dans tous les cas, la présence d'un voyageur accompagnant l'usager doit être rappelée à la réservation. Il doit être muni d'un titre de transport validé s'il ne peut bénéficier de la Carte d'Accompagnateur PMR gratuite.
- Aucun voyageur accompagnant ne peut être transporté d'adresse à adresse sans l'ayant droit pour quelque motif que ce soit.

### • PUIS-JE VOYAGER AVEC MON ANIMAL ?

- Les chiens guides d'aveugles où chiens d'accompagnement sont acceptés à bord du véhicule (un chien par utilisateur). Ils doivent être munis d'un harnais et d'une carte d'identification.
- Les animaux domestiques de petite taille sont admis s'ils sont transportés dans un panier. Dans tous les cas, la présence des animaux doit être signalée à la réservation.

## • QUEL TARIF ? QUEL TITRE ?

 Le déplacement s'effectue avec un titre de transport de Salon Etang Côte Bleue en cours de validité.

Vous pouvez acheter un ticket unité à 1€, à bord, auprès du conducteur, mais également par téléphone via l'application Métropole Mobilité ?

Une seule correspondance gratuite avec une ligne régulière est possible pendant 1 heure.



# Les tarifs - zone Salon

ALLEINS, AURONS, CHARLEVAL, EYGUIÈRES, LA BARBEN, LA-FARE-LES-OLIVIERS, LAMANON. LANCON-PROVENCE. MALLEMORT. PELISSANNE. SAINT-CHAMAS. SALON-DE-PROVENCE, SENAS, VERNÈGUES

Sur les lignes desservant deux réseaux, une tarification zonale en deux zones s'applique, avec des tarifs pour les trajets réalisés à l'intérieur de chaque zone et des tarifs pour les trajets interzones. Tarifs lignes 17 et 19 : la gamme tarifaire "Salon" s'applique pour les montées et descentes sur le périmètre des communes de Salon-de-Provence, Lancon-Provence et La Fare-Les-Oliviers.

## VOYAGEURS OCCASIONNELS

Une seule correspondance gratuite pendant 1 heure, sans aller/retour sur la même ligne.

- Titre 1 voyage (à partir de 4ans) En vente en boutique et auprès du conducteur. Paiement possible par téléphone.
- Porte monnaie transport En vente en boutique et auprès du conducteur. uniquement sur lacarte. Paiement possible par téléphone.
- Carte 10 voyages Rechargez votre titre dans tous les points de vente et à laboutique. Paiement possible par téléphone.

Remise du ticket de correspondance par le conducteur, sur présentation du titre 1 voyage.

 Carte 10 voyages groupes A partir de 6 personnes pour écoles, centres aérés, associations. Nécessité de carger la carte sans contact au préalable.

# VOYAGEURS RÉGULIERS > Abonnez-vous!

Rechargez sur votre carte à puce l'abonnement de votre choix! Rechargement possible à partir du 15 du mois précédent. **Tarif Duplicata :** 10€

- OUS PUBLICS Pass Mensuel Valable du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois.
  - Pass Annuel «2 mois offerts» + 3€ de frais de dossier. Valable 1 an à partir de la 1ère validation.

Les + de l'annuel : service d'informations SMS et paiement en 3 fois sans frais, carte VIP.

- Pass Mensuel réservé aux étudiants de -26 ans \_ 12.00€ Valable du 1er au dernier jour du mois, (étudiants, stagiaires rémunérés, apprentis, jeunes du service civique, prépa, post bac) Justificatif scolaire à présenter obligatoirement.
- Pass Annuel réservé aux étudiants de -26 ans + 3€ de frais de dossier. 60€ Valable 1 an à partir de la 1ère validation. (étudiants, stagiaires rémunérés, apprentis, jeunes du service civique, prépa, post bac) Justificatif scolaire à présenter obligatoirement.

Les + de l'annuel : service d'informations SMS et paiement en 3 fois sans frais, carte VIP.

 Mensuel 100% gratuité 12 mois Bénéficiaire du RSA, ancien combatant. personne handicapée de + de 80% ou accompagnat PMR



#### **VFI AUX**

Presse «Le Gavroche» Centre Commercial le Parterre

#### **ROGNAC**

 Tahac Presse Journaux 32, av. Jean Jaurès

#### BFRRF-I'FTANG

Guichet unique - Cours Mirabeau

#### **VITROLLES**

- Tabac Presse «La Frescoule» 19. av. du 8 mai 1945
- Toute la Presse 32, av. Jean Moulin
- Tabac Presse «Le Padovani» 4. place Henri Dunant

#### MARIGNANE

- Tabac Loto Parc Camoin
- Centre Commercial E. Leclerc Chemin de St Pierre
- Boutique de l'Aéroport d'Aix-Marseille Provence

#### SAINT-VICTORFT

Flash Presse - 21, bd Abbadie

#### **GIGNAC-I A-NFRTHF**

- Tabac Gai Soleil 1, av. des Près
- Maison de la Presse 37, av. de la République

#### LES PENNES-MIRABEAU

- La Gavotte
- Tabac «la Civette 113» 132. avenue F. Mitterrand
- Tabac «Le Tunnel» 26, avenue Victor Hugo
- Presse «les Cadeneaux» 99 ter, vieille route de la Gavotte

#### CHÂTEAUNEUF LES MARTIGUES

 Centre Communal de Proximité 3. Rue Léon Blum

#### **CARRY-LE-ROUET**

- Centrale Presse 36, Avenue Aristide Briand
- Tabac Gerolt 14. rue Draio Del Mar

## PÉLISSANNE

 Office de Tourisme Massif des Costes Parc Roux de Brignoles

Pour les autres communes du territoire, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.SalonEtangCotebleue.fr nous mettrons à jour la liste de nos Relais Mobilité!



**TARIFS JEUNES** 

# Respectons les gestes barrières



Dans les véhicules, dans les boutiques et tous lieux clos, le port du masque est obligatoire.

Il est fortement recommandé de porter un masque sur l'ensemble du réseau y compris en extérieur, aux points d'arrêts et abris bus ainsi que d'appliquer la distanciation d'1 mètre entre chaque personne.

# Rappel

des précautions nécessaires à la sécurité de tous



Lavez-vous régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et le jeter

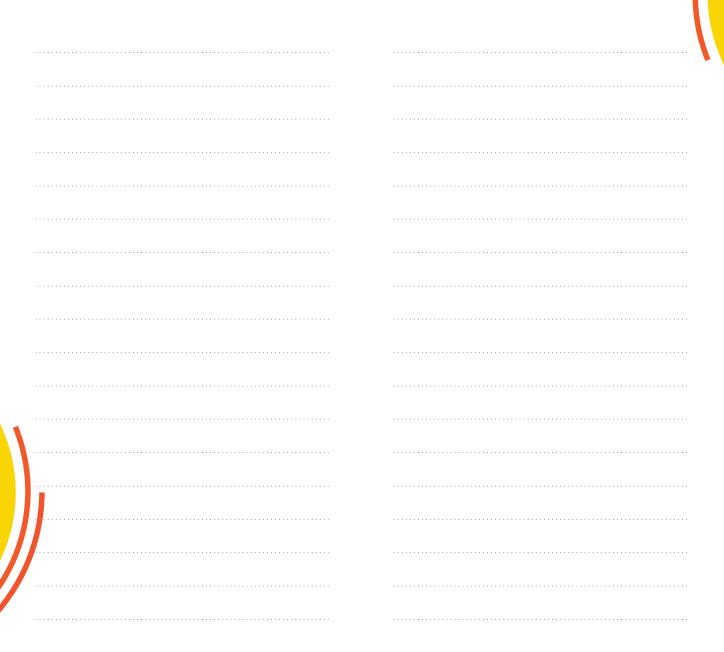


Saluez sans serrer la main et arrêter les ambrassades

ATTENTION: le non-respect des obligations dues au risque sanitaire ainsi qu'un comportement mettant en insécurité les usagers ou le personnel du réseau, sera sanctionné par 135€ d'amende conformément aux lois en vigueur.

# **Notes**


# **Notes**





# A votre service

# **SALON** ETANG **COTE BLEUE**



# laboutique 04.42.46.06.66

PIERRE PLANTÉE - Rond Point de la Pierre Plantée - 13127 Vitrolles Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et le samedi de 7h45 à 14h

PARC CAMOIN - Bd Maurice Noguès - 13700 Marignane Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 19h

PLACE MORGAN - 68 place jules Morgan - 13300 Salon-de-Provence Ouvert du lundi au vendredi. de 8h30 à 18h30 et le samedi 9h à 17h



# SITE INTERNET SALON ETANG CÔTE BLEUE

www.SalonEtangCotebleue.fr

Titres / tarifs / itinéraires / flash infos...











## HORAIRES ET INFO TRAFIC EN TEMPS RÉEL

Pour être informé en temps réel des perturbations, des nouveautés ou des informations réseau : inscrivez-vous aux alertes SMS / mail. en rejoignant l'espace membre du site!

Vous pouvez également consulter l'application La Métropole Mobilité rubrique « Perturbations » (Android et IOS)



0 800 713 137



Téléchargez l'application



le**pilote**.com

Téléchargez et utilisez







